

Image not found or type unknown



## Trop perçues MSA complément mode de garde

Par **Yoyo007**, le **14/03/2019** à **12:38**

Bonjour, je voudrais un renseignement svp. Je viens de recevoir un courrier de ma MSA concernant le complément du mode de garde de ma fille Eva âgé aujourd'hui de 4 ans. Il me réclame un peu plus de 250€ concernant un trop perçues entre le 1/10/17 et le 31/12/17 étant donné que ma fille a eu 3 ans en septembre 2017 et que les aides aurais dû baisser. Dois je les remboursé même si sa fais plus d'un an et demi qu'il m'on versé cette somme?

merci par avance pour votre reponse